

OFFRE DE SOUTIEN et D'ACCOMPAGNEMENT en matière d'accès à une saine alimentation 2020-2021

À l'intention des Tables intersectorielles
régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV)
du Québec



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables





MISE EN CONTEXTE

L'ACCÈS À LA SAINTE ALIMENTATION : UN DÉFI MAJEUR POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

L'accès à une saine alimentation est un déterminant essentiel de la santé. La disponibilité et le coût d'un large éventail d'aliments de bonne qualité nutritive, de même que le pouvoir d'achat des personnes, en sont des facteurs déterminants (Gouvernement du Québec, 2016). Il s'agit toutefois d'un défi de taille, particulièrement pour les milieux défavorisés et isolés géographiquement. L'accès à des commerces alimentaires est déjà limité pour environ 45 % de la population québécoise (INSPQ, 2013 ; 2019). La pandémie COVID-19 en 2020 au Québec a mis en évidence la vulnérabilité des approvisionnements alimentaires, de même que la dépendance des québécois face aux marchés internationaux pour se nourrir. Les besoins d'aide alimentaire se sont multipliés et superposés aux 1,9 million de demandes mensuelles déjà existantes au Québec (Banques alimentaires du Québec, 2019). Dans les régions éloignées des grands centres, le coût des aliments a aussi tendance à être plus élevé qu'en milieu urbain (Dispensaire diététique de Montréal, 2011). Enfin, la consommation alimentaire n'est pas toujours adéquate et a des répercussions sur le poids et le taux de maladies chroniques.

D'autres enjeux, notamment environnementaux, complexifient également l'accès à des aliments sains. La perte de terres agricoles et de milieux naturels au profit d'autres usages (notamment l'urbanisation), la diminution du nombre d'entreprises agricoles, les risques liés à l'exposition aux pesticides et la contamination des cours d'eau par les intrants agricoles, la perte de biodiversité, la contribution des systèmes alimentaires aux émissions de gaz à effet de serre et les répercussions appréhendées des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et le prix des aliments sont autant de facteurs démontrant l'importance d'aborder l'accès aux aliments dans une perspective systémique (Vivre en Ville, 2014).

Nombre d'experts estiment désormais que l'alimentation représente un levier puissant pour améliorer à la fois la santé humaine et celle de l'environnement (Willet et coll., 2018). **Agir sur les systèmes alimentaires représente une opportunité d'intervenir sur l'ensemble de ces enjeux et de favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation.** Une gouvernance forte et un engagement politique en faveur de l'accès à une saine alimentation, d'une production durable d'aliments sains et de la réduction du gaspillage alimentaire figurent

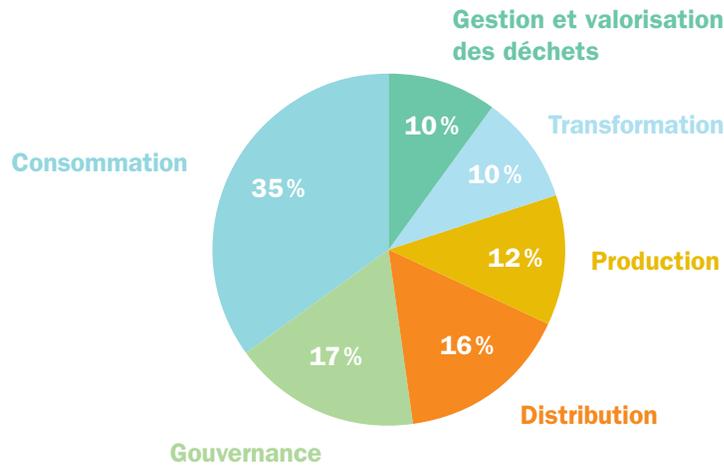
parmi les solutions envisagées (Willet et coll., 2018). Le transport des aliments doit également être optimisé, surtout dans les régions géographiquement éloignées. De nombreux acteurs tout au long de la chaîne alimentaire ont un rôle à jouer à cet égard. Par exemple, les municipalités peuvent contribuer à la création d'environnements qui favorisent une saine alimentation par leurs politiques, leur soutien à différents projets locaux et leurs pratiques en aménagement du territoire et en urbanisme (Gouvernement du Québec, 2016 ; Vivre en Ville, 2014).

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE RÉSEAU DES TIR-SHV

Comme en témoigne la figure ci-dessous, les projets soutenus par le réseau des TIR-SHV en 2020 dans le cadre de la mesure 3.1 du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025 (PGPS) sont variés, concrets et embrassent l'ensemble des composantes du système alimentaire pour favoriser l'accès à la saine alimentation. Les acteurs s'intéressent :

- à différents types de production de petites et plus grandes échelles, incluant les jardins et productions agricoles solidaires, l'agriculture urbaine, l'aménagement comestible et les serres, pour des clientèles variées ;
- au transport et à l'entreposage optimale des denrées afin d'en favoriser l'accès ;
- à la transformation des denrées récupérées et invendus, souvent jumelée à de la formation professionnelle ;
- à l'accès géographique aux commerces alimentaires et au transport des individus ;
- aux marchés publics et mobiles jumelés ou non aux coupons de fruits et légumes ;
- aux stratégies de diminution des déserts alimentaires ;
- au développement de portrait pour caractériser et agir de façon éclairée sur certains aspects de l'accès à des aliments sains ;
- à la création de systèmes alimentaires de proximité pour favoriser l'accès à une saine alimentation ;
- à la mise en oeuvre de politiques alimentaires ;
- aux ateliers de cuisine et cuisines collectives.

FIGURE 1 - ACTIONS EN COURS ET PROJÉTÉES EN 2020-2021 PAR LES TIR-SHV SELON LES COMPOSANTES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE



Source: M361, 13 mai 2020

Par rapport à 2018-2019, les actions en lien avec les pratiques agricoles, le transport des aliments et la valorisation des déchets organiques sont davantage connues et mises de l'avant. Les dossiers plus politiques comme la protection des terres agricoles et l'urbanisme ne font pas encore partie des projets soutenus directement par la mesure 3.1.

Afin de réaliser tous ces projets de façon durable et efficace pour l'accès à une saine alimentation, l'innovation, l'acquisition de connaissances nouvelles et la mobilisation des acteurs-clés seront essentielles. C'est dans ce contexte que Vivre en Ville renouvelle son offre d'accompagnement.

MANDAT CONFÉ À VIVRE EN VILLE

Dans le cadre de la mesure 3.1 du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025 (PGPS), Vivre en Ville a reçu le mandat de soutenir et d'accompagner les tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) et leurs collaborateurs en matière d'accès physique et économique à une saine alimentation (« accès à une SA »), particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Plus spécifiquement, Vivre en Ville coordonne une offre de soutien et d'accompagnement, adaptée aux besoins des TIR-SHV, mais non obligatoire. Il appartient à ces dernières de signifier à Vivre en Ville leur souhait de se prévaloir de cet accompagnement.

FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES BESOINS DES TIR-SHV ET DE LEUR APPRÉCIATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Afin de mener son mandat, Vivre en Ville a d'abord procédé en 2018 à l'évaluation des besoins des TIR-SHV et de leurs collaborateurs. En avril 2020, ces besoins ont été précisés et mis à jour par le biais d'un questionnaire d'évaluation annuelle.



TABLEAU 1 – PRINCIPAUX OBSTACLES À L'ACCÈS À LA SAINTE ALIMENTATION SELON L'ÉVALUATION 2018

OBSTACLES MAJEURS OU MODÉRÉS POUR LA MAJORITÉ DES TIR-SHV	AUTRES OBSTACLES IMPORTANTS RELEVÉS PAR LES TIR-SHV
<ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de lieux d'approvisionnement ■ Distances à parcourir très grandes ■ Défis logistiques dans la gestion des denrées (transport, entreposage) ■ Transport collectif abordable vers les lieux d'approvisionnement ■ Coût trop élevé des aliments ■ Revenu disponible par habitant insuffisant ■ Faible qualité de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement ■ Saine alimentation ne fait pas partie de la culture ou des priorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Résistance au changement ■ Manque de volonté politique ■ Financement insuffisant, notamment celui des organismes communautaires ■ Réglementation inadéquate ■ Faible rentabilité des initiatives ■ Manque d'expertise et de connaissances techniques ■ Manque de ressources humaines ■ Manques d'infrastructures et d'équipements pour assurer la logistique des aliments

TABLEAU 2 – SYNTHÈSE DES BESOINS PRIORITAIRES DES TIR-SHV SELON L'ÉVALUATION 2020

BESOINS PRIORITAIRES D'ACCOMPAGNEMENT	FORMES D'ACCOMPAGNEMENT À PRIVILÉGIER	THÉMATIQUES D'INTÉRÊT PRIORITAIRES (POUR 50 % ET PLUS)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réflexion sur l'optimisation du transport des aliments ■ Transfert de connaissances* ■ Évaluation des actions ■ Portrait et diagnostic du système alimentaire ■ Mobilisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement personnalisé par région (banque d'heures) ■ Développement d'outils communs pour l'ensemble des régions (guides, gabarits, schémas, etc.) ■ Offre de formations en ligne/webinaires avec différents intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Logistique de transport et d'entreposage des aliments ■ Agriculture et mise en marché de proximité ■ Offre alimentaire dans les zones de faible accès

*Au-delà des thématiques principales d'intérêt prioritaires inscrites à la troisième colonne, neuf autres sujets intéressent au moins une des TIR-SHV. Par ordre d'importance : gouvernance, approvisionnement institutionnel, transport collectif, gaspillage alimentaire, économie circulaire, transformation des aliments, l'après COVID-19, autonomie alimentaire, localisation et design des infrastructures.

TABLEAU 3 – SYNTHÈSE DES AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES PAR LES TIR-SHV EN 2020

ACCOMPAGNEMENT	CHANTIERS COLLABORATIFS ET OUTILS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter la banque d'heures ■ Aider à cibler les besoins et à déterminer comment utiliser les heures ■ Partager davantage les contenus développés dans le cadre des accompagnements personnalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ajuster le format et la disponibilité des documents en développement à la réalité des TIR-SHV ■ Intensifier le caractère collaboratif de certains chantiers ■ Créer des gabarits d'outils communs



OFFRE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT 2020-2021

L'EXPERTISE DE VIVRE EN VILLE

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, oeuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

L'organisation a développé une expertise particulière dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes vie et la mise en place de systèmes alimentaires de proximité. Elle a publié en 2015 l'ouvrage *Villes nourricières: mettre l'alimentation au coeur des collectivités*, offert de nombreuses conférences et formations et accompagné plusieurs collectivités rurales et urbaines sur ces questions. Pour plus de détails sur les activités de Vivre en Ville sur ce thème: www.vivreenville.org/nourrir

À QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE ?

Cette offre d'accompagnement s'adresse aux 17 TIR-SHV du Québec, ainsi qu'aux collaborateurs qu'elles auront identifiés.

EN QUOI CONSISTE CETTE OFFRE ?

L'accompagnement de Vivre en Ville se décline en deux volets, qui sont détaillés ci-dessous :

- Accompagnement personnalisé par région
- Approfondissement des connaissances et développement d'outils communs

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PAR RÉGION

L'équipe de Vivre en Ville offre ses services aux TIR-SHV afin de les soutenir dans la réalisation et l'évaluation d'activités permettant d'améliorer l'accès à une saine alimentation dans leur région. À titre d'exemple, le soutien offert peut se traduire par les activités à la page suivante. À noter que cette liste n'est pas exhaustive et que les heures et les heures estimées sont présentées à titre indicatif, puisqu'elles peuvent varier selon les besoins réels de chaque acteur. D'autres interventions en phase avec l'expertise de Vivre en Ville pourront être réalisées à l'intérieur de la banque d'heures annuelle.



MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

BANQUE D'HEURES

Une banque de **30 heures d'accompagnement** personnalisé sera disponible pour chaque région pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

L'objet de cet accompagnement devra être convenu entre la TIR-SHV et Vivre en Ville (voir ci-dessous).

DÉPLACEMENTS

Par souci d'équité envers les régions éloignées, le temps de déplacement de l'équipe de Vivre en Ville ne sera pas comptabilisé dans la banque d'heures. Toutefois, Vivre en Ville priorisera, lorsque c'est possible, les rencontres à distance (téléphone ou visioconférence) afin de maximiser le temps disponible et respecter les consignes de la santé publique en vigueur.

COMMENT SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ?

Lorsqu'il y a entente au sein de la TIR-SHV concernant les objets de l'accompagnement personnalisé par Vivre en Ville, nous vous invitons à contacter la personne responsable de votre région pour lui transmettre vos besoins (voir coordonnées en page 8).

TRAITEMENT DES DEMANDES

Vivre en Ville s'engage à analyser et à offrir une réponse à toutes les demandes reçues au cours de l'année. Les demandes d'accompagnement seront traitées selon l'ordre de réception. Dans la mesure du possible, veuillez soumettre votre demande d'accompagnement d'ici le 1^{er} octobre 2020.

TABLEAU 4 - EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

	10 H OU MOINS	ENTRE 10 H ET 20 H	ENTRE 20 H ET 30 H
Participation à des rencontres ou activités	●		
Référencement et liaison vers les ressources pertinentes	●		
Soutien à la réflexion stratégique (ex. : avis-conseil pour le partenariat, la réalisation d'évènement rassembleurs et la mobilisation des acteurs du système alimentaire)	●		
Analyse critique de politiques et autres documents de planification en alimentation	●		
Coaching sur les outils développés ou en développement	●		
Soutien pour le développement de recommandations officielles, politiques ou autre projets semblables (ex. : avis, informations et suggestions pour l'adaptation des stratégies et des plans post-covid, en lien avec la sécurité et l'autonomie alimentaires des clientèles défavorisées)		●	
Conférence et formation sur l'accès à une saine alimentation, les systèmes alimentaires de proximité ou les territoires nourriciers à l'intention des membres des TIRSHV et de leur collaborateurs		●	
Collaboration à l'organisation et à l'animation d'activités de mobilisation, création d'ateliers et de formations (ex. : participation active à la préparation et à la réalisation de rencontres régionales ou de stratégie de mobilisation)		●	●
Soutien à la réflexion et à la décision durant la mise en oeuvre d'une démarche de portrait-diagnostic en accès à une SA (ex. : avis, informations et participation à un comité de suivi pour le développement d'un portrait-diagnostic des initiatives favorables à la saine alimentation)			●
Documentation sur un sujet spécifique bien circonscrit afin de soutenir les décisions et les démarches (ex. : développement d'histoires de cas et d'arguments en faveur de la récupération et redistribution alimentaire en milieu rural)			●
Soutien à la conception d'outils et de démarches d'évaluation des projets ou des plans stratégiques ancré dans le contexte régional			●

Dans le cadre de cet accompagnement, Vivre en Ville propose de guider et d'outiller les TIR-SHV, mais ne pourra être responsable de l'organisation d'un événement, de la réalisation d'un portrait, ou de tout autre livrable d'envergure requérant un nombre d'heures beaucoup plus

élevé que celui prévu à la banque d'heures. En complément de l'accompagnement présenté ici, un livrable dépassant 30 h pourrait être évalué et faire l'objet d'un mandat spécifique entre la TIR-SHV et Vivre en Ville.

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS

Les trois objectifs de l'année à venir sont de structurer les opportunités d'apprentissage par les pairs, de renforcer l'expertise des TIR-SHV et de leurs partenaires avec une emphase sur les thématiques prioritaires, et de développer une banque de ressources et outils sur l'accès à une saine

alimentation. La liste des chantiers collaboratifs a été adaptée en fonction des avancements effectués en 2019, ainsi que de la mise à jour des besoins communiqués lors de l'évaluation de l'accompagnement réalisée au début de l'année 2020 et présentée plus haut.

Chantiers collectifs 2020-2021



1 Trousse d'élaboration d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation dans un système alimentaire durable

Objectif: terminer la rédaction de la trousse, valider son contenu, puis la diffuser. La trousse vise à soutenir l'évaluation de différents aspects de l'accès à une saine alimentation. Elle s'inscrit dans une perspective systémique et durable de l'alimentation.



2 Capsules vidéo de sensibilisation aux systèmes alimentaires durables et aux territoires nourriciers

Objectif: réaliser et diffuser deux autres capsules vidéo, une sur les ingrédients d'un territoire nourricier, et l'autre sur la mise en oeuvre d'une démarche de territoire nourricier. La première capsule sur les systèmes alimentaires durables a suscité des réactions très positives.



3 Mobilisation des connaissances

Objectif: exercer un leadership partagé avec les TIR-SHV en animant et structurant la communauté de pratiques autour des thèmes prioritaires et d'autres selon les besoins exprimés et les opportunités qui se présenteront. Ceci inclura:

- Des activités mensuelles de mobilisation des connaissances selon plusieurs formules:
 - **Diffusion et partage des savoirs** de partenaires ciblés sous la forme de webinaires;
 - **Séances de réflexion collective** afin de trouver des solutions à une problématique précise soumise par une TIR-SHV;
 - **Ateliers de co-développement** de ressources et outils (voir aussi chantier 4, ci-dessous).
- Un calendrier d'activités couvrant différentes thématiques sera élaboré avec les TIR-SHV. Les sujets couverts pourraient par exemple inclure:
 - Utilisation des connaissances en logistique de transport et d'entreposage des aliments pour améliorer l'accès à une saine alimentation;
 - Caractérisation/cartographie de l'offre alimentaire;
 - Partage sur nos expériences et apprentissages avec les coupons de fruits et légumes;
 - Réflexion sur la relance et la résilience des systèmes alimentaires de proximité suite à la pandémie de COVID19.
- D'autres activités sont envisageables avec la contribution active des TIR-SHV et de partenaires.



4 Ressources et outils sur l'accès à une saine alimentation

Objectif: rendre disponible une banque de ressources et outils pratiques utiles pour la mise en oeuvre des projets d'accès physique et économique à une saine alimentation.

La banque de ressources sera co-construite au fil des mois avec les TIR-SHV afin d'être en phase avec leurs besoins spécifiques. Elle comprendra notamment des références, des personnes-ressources et des gabarits qui pourront être adaptés en continu par les TIR-SHV et leurs partenaires. Quelques idées d'activités reliées à ce chantier:

- Partage de ressources produites par des partenaires pour faciliter les activités d'agriculture et de mise en marché de proximité;
- Co-construction de grilles de collecte de données pour la réalisation d'un portrait des initiatives favorisant l'accès à une saine alimentation;
- Élaboration conjointe de recommandations en matière d'évaluation des progrès en terme d'accès à une saine alimentation.

PERSONNES CONTACT PAR RÉGION

Pour tout renseignement additionnel sur cette offre, veuillez contacter la personne responsable de votre région aux coordonnées ci-dessous.

Pour les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Centre-du-Québec
- Côte-Nord
- Mauricie
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Vincent Galarneau Coordonnateur –
Systèmes alimentaires de proximité

Téléphone mobile : 418-955-0504
vincent.galarneau@vivreenville.org

Pour les régions suivantes :

- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Nord-du-Québec
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie

Chantal de Montigny Coordonnatrice –
Accès à une saine alimentation

Téléphone mobile : 514-588-2453
chantal.demontigny@vivreenville.org



En partenariat avec :

Québec 